AUDY et ASSOCIÉS

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Grégory Juillard
commissaire aux comptes
associé-gérant

Jean-Pierre Audy
associé

FONDATION JACQUES CHIRAC

Fondation reconnue d'utilité publique

16, Boulevard de la Sarsonne
19200 USSEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au conseil d'administration de la fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la « FONDATION JACQUES CHIRAC » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe des comptes annuels qui évoque notamment l'application par la fondation du nouveau règlement comptable ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

commissaire aux comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction générale de la fondation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,
Le 12 avril 2021

COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AUDY & ASSOCIÉS
Grégory JUILLARD
Associé-gérant
PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS

AUDY & ASSOCIES

Grégory JUILLARD
Associé-Gérant

Pièces jointes :

- Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

commissaire aux comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

commissaire aux comptes

FONDATION JACQUES CHIRAC

FONDATION JACQUES CHIRAC

16 Bd de la Sarsonne
19200 - USSEL
Tél : 05-55-46-32-00
Fax : 05-55-46-32-19

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2020

Siret 493844252 00350 - APE 8720A

ACTIF

	Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois			31/12/2019 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	218 221,13	-218 221,13		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeı	19 369,36	-8 470,48	10 898,88	
Autres Immobilisations incorporelles	141 753,20	-70 734,75	71 018,45	91 419,51
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 497 606,58	-161 620,56	1 335 986,02	1 344 960,95
Constructions	81 733 415,94	-42 886 032,72	38 847 383,22	35 264 066,15
Installations techniques matériel et outillage	8 056 369,21	-5 203 348,92	2 853 020,29	2 908 051,75
Autres immobilisations corporelles	9 686 557,94	-4 787 643,83	4 898 914,11	4 821 497,62
Immobilisations corporelles en cours	1 396 902,27		1 396 902,27	6 163 297,95
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cé				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	40 684,67		40 684,67	40 684,67
Autres titres Immobilisés	338 340,71		338 340,71	335 151,96
Prêts	1 621 987,14		1 621 987,14	1 579 972,56
Autres	57 445,12		57 445,12	57 803,59
TOTAL I	**104 808 653,27**	**-53 336 072,39**	**51 472 580,88**	**52 606 906,71**
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	383 994,31		383 994,31	69 088,86
Produits intermédiaires et finis				332 529,49
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	42 626,47		42 626,47	5 598,59
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	2 809 055,08		2 809 055,08	2 726 314,38
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 022 966,96		1 022 966,96	584 847,96
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	7 449 870,11	-9 584,14	7 440 285,97	7 444 979,47
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	30 282 044,65		30 282 044,65	30 098 875,41
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	303 020,42		303 020,42	320 322,44
TOTAL III	**42 293 578,00**	**-9 584,14**	**42 283 993,86**	**41 582 556,60**
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				

ACTIF	Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois			31/12/2019 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	147 102 231,27	-53 345 656,53	93 756 574,74	94 189 463,31

PASSIF

		Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois	31/12/2019 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		330 000,00	4 085 048,89
Fonds propres complémentaires		2 873 544,61	
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres complémentaires		1 774 461,81	1 732 447,23
Subventions d'investissement sur biens renouvelables			60 979,61
Ecart de réévaluation			
Réserves			
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		42 108 036,78	
Excédents affectés à la couverture du Besoin Fonds Roulement			3 308 384,98
Réserves de compensation			6 512 040,35
Excédents affectés à l'investissement			30 502 256,16
Réserves pour projet de l'entité		42 343 508,50	
Autres réserves			304 717,54
Report à nouveau			
Report à nouveau		5 177 460,96	5 182 971,10
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-1 289 115,61	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			-1 704 306,24
Dépenses refusées par l'autorité de tarification			-17 881,58
Report à nouveaux (sous contrôle de tiers financeurs)			405 614,44
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 233 640,67	1 873 591,07
Résultat de l'exercice (sous contrôle de tiers financeurs)			211 097,75
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		568 844,95	
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		54 732 616,55	
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		363 378,78	358 796,93
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		6 439 159,24	
Réserves des plus-values nettes d'actif			2 269 577,82
Couverture du Besoin en Fonds de Roulemen			4 029 428,23
	TOTAL I	**61 535 154,57**	**59 114 764,28**
Fonds reportés et dédié			
Fonds reportés liés aux legs et donatio			
Fonds reportés liés aux legs et donation		35 283,39	
Sur autres ressources			34 621,17
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		320 129,23	297 095,25
	TOTAL II	**355 412,62**	**331 716,42**
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
	TOTAL III		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		195 406,51	141 906,97
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		27 450,80	10 000,00
	TOTAL IV	**222 857,31**	**151 906,97**
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif			
Emprunts et dettes auprès des établissements de créd			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		24 288 577,47	27 953 823,29
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		22 011,49	26 832,46
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 215 124,73	1 011 482,34
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			

PASSIF

	Arrêté au 31/12/2020 Durée 12 mois	31/12/2019 12 mois
Dettes fiscales et sociales	4 638 561,35	4 501 332,44
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	972 697,82	835 670,08
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	506 177,38	37 511,72
Fonds des majeurs protégés		223 259,31
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance		1 164,00
TOTAL V	**31 643 150,24**	**34 591 075,64**
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	**93 756 574,74**	**94 189 463,31**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

FONDATION JACQUES CHIRAC

Arrêté au :	31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations						
Ventes de biens	591 807,36		662 527,51		-70 720,15	-10,67
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	3 658 746,09		3 989 065,06		-330 318,97	-8,28
dont parrainages						
Ventes de biens et services	**4 250 553,45**		**4 651 592,57**		**-401 039,12**	**-8,62**
Concours publics et subvt° exploitation	43 238 081,19		41 543 461,23		1 694 619,96	4,08
Subventions d'exploitation	1 367 574,18		1 496 590,14		-129 015,96	-8,62
Versements fondateurs ou consomation dotation consomptible						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	**44 605 655,37**		**43 040 051,37**		**1 565 604,00**	**3,64**
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	201 308,96		280 903,53		-79 594,57	-28,34
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	3 007 580,64		2 666 670,47		340 910,17	12,78
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	**52 065 098,42**		**50 639 217,94**		**1 425 880,48**	**2,82**
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	416 774,98		405 672,80		11 102,18	2,74
Variation de stocks	-4 515,41		4 680,32		-9 195,73	-196,48
Autres achats et charges externes	9 421 076,97		9 098 696,46		322 380,51	3,54
Impôts, taxes et versements assimilés	2 668 000,61		2 640 892,95		27 107,66	1,03
Salaires et traitements	24 404 451,47		23 575 763,09		828 688,38	3,52
Charges sociales	7 651 941,24		7 886 050,95		-234 109,71	-2,97
Dotations aux amortissements	5 049 419,89		4 730 328,82		319 091,07	6,75
Autres charges	12 863,25		15 753,61		-2 890,36	-18,35
Dotations aux provisions	95 690,00		73 980,00		21 710,00	29,35
Report en fonds dédiés						
Aides financières	5 956,42		7 517,92		-1 561,50	-20,77
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	**49 721 659,42**		**48 439 336,92**		**1 282 322,50**	**2,65**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**2 343 439,00**		**2 199 881,02**		**143 557,98**	**6,53**
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	226 583,29		405 429,76		-178 846,47	-44,11
Autres intérêts et produits assimilés	2 629,26		7 497,03		-4 867,77	-64,93
Reprises/provisions et transfet de char	4 748,18		14 877,19		-10 129,01	-68,08
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P			9 399,53		-9 399,53	-100,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	**233 960,73**		**437 203,51**		**-203 242,78**	**-46,49**
Charges financières						
Dotattions amort., dépréciations et provisions	9 584,14		4 748,18		4 835,96	101,85
Intérêts et charges assimilées	415 710,88		491 750,94		-76 040,06	-15,46
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.	138,61		22 635,00		-22 496,39	-99,39
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	**425 433,63**		**519 134,12**		**-93 700,49**	**-18,05**
RESULTATS FINANCIERS	**-191 472,90**		**-81 930,61**		**-109 542,29**	**133,70**
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	**2 151 966,10**		**2 117 950,41**		**34 015,69**	**1,61**
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	27 489,05		36 690,78		-9 201,73	-25,08
Sur opération en capital	347 075,43		295 138,11		51 937,32	17,60
Reprises/provisions et transfert de char	3 900,86		16 204,30		-12 303,44	-75,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	**378 465,34**		**348 033,19**		**30 432,15**	**8,74**
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	4 118,94		440,78		3 678,16	834,47
Sur opération en capital	124 921,58		82 205,21		42 716,37	51,96
Dotation aux amortissements et aux prov.	144 054,05		179 929,52		-35 875,47	-19,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	**273 094,57**		**262 575,51**		**10 519,06**	**4,01**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**105 370,77**		**85 457,68**		**19 913,09**	**23,30**
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL VIII						
PRODUITS	**52 677 524,49**		**51 424 454,64**		**1 253 069,85**	**2,44**

Compte de résultat

FONDATION JACQUES CHIRAC

Arrêté au :	31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHARGES	**50 420 187,62**		**49 221 046,55**		**1 199 141,07**	**2,44**
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés	51 506,50		209 500,00		-157 993,50	-75,41
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	-27 810,30		-90 780,73		62 970,43	-69,37
TOTAL XI	**23 696,20**		**118 719,27**		**-95 023,07**	**-80,04**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**2 233 640,67**		**2 084 688,82**		**148 951,85**	**7,15**

Compte de résultat

FONDATION JACQUES CHIRAC

Arrêté au :	31/12/2020		31/12/2019		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						

ANNEXE 2020

FONDATION JACQUES CHIRAC
16, Boulevard de la Sarsonne
19201 USSEL Cedex

La FONDATION JACQUES CHIRAC (préalablement Association des Centres Educatifs du Limousin) a été créée et reconnue d'utilité publique par décret de Monsieur le Premier Ministre en date du 22 décembre 2006.

Elle a pour but :

- d'accueillir, d'éduquer, de rééduquer, de former, d'insérer ou de réinsérer, d'accompagner leur vie durant et jusqu'à leur mort si nécessaire, les personnes handicapées mentales, handicapées physiques ou atteintes de polyhandicaps graves ainsi que les personnes socialement inadaptées qui font appel à ses services.

- de répondre de façon plus générale à tous les besoins des personnes les plus défavorisées et les plus handicapées, quel que soit leur âge ou leur sexe.

- de favoriser plus particulièrement par l'art thérapie le progrès et le bien être des personnes handicapées.

- de favoriser la recherche sur les modes d'accompagnement des personnes handicapées.

A ce jour, la Fondation Jacques CHIRAC dispose une large offre de services :

- Secteur travail protégé : 3 Entreprises Adaptées et 3 Etablissements de Services et d'Aide par le Travail

- Secteur hébergement et accompagnement des travailleurs handicapés : 3 Centres d'Habitat, 3 Foyers Occupationnels, 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- Secteur handicap psychique : 1 Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et 3 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

- Secteur enfance adolescence : 1 Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

- Secteur handicap lourd : 3 Maisons d'Accueil Spécialisées

- Secteur personnes âgées : 2 Résidences pour personnes handicapées vieillissantes et 1 Foyer d'Accueil Médicalisé

- Pôle Autisme : 1 Maison d'Accueil Spécialisée, 2 Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile, 2 Unités d'Enseignement en Maternelle, 1 Dispositif d'Autorégulation, 1 Foyer d'Accueil, 1 SAMSAH et 1 GEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 93 756 574,74 euros et au compte de résultat de l'exercice qui laisse apparaître un excédent de 2 233 640,67 euros. Ce résultat se décompose en excédent des établissements à gestion non contrôlée par des tiers pour 1 664 795,72 euros et en excédent des établissements sous contrôle de tiers financeurs pour 568 844,95 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- La Fondation bénéficie des dispositions des articles 15 et 16 de la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux qui exonère partiellement les rémunérations des salariés employés en Zone de Revitalisation Rurale des charges patronales de sécurité sociale lorsque le siège de l'organisme employeur est également situé dans ces zones.

Depuis la loi 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la Sécurité Sociale pour 2008, ce dispositif d'exonération ne s'applique plus qu'aux contrats de travail conclus avant le 1er novembre 2007. Aussi l'embauche régulière de nouveau personnel (suite à des départs volontaires, départs en retraite, créations de postes,...) entraîne une augmentation progressive mais importante des cotisations patronales de Sécurité Sociale à la charge de la Fondation.

Depuis la loi 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, le dispositif est devenu à compter du 1er janvier 2014 dégressif pour les rémunérations inferieures ou égales à 2,4 SMIC et supprimé pour les rémunérations supérieures à 2,4 SMIC.

- Depuis le 1er janvier 2019, la Fondation a bénéficié de l'allègement uniforme de 6 points des cotisations d'assurance maladie pour l'ensemble des salariés dont la rémunération est inférieure à 2,5 SMIC. Cet allègement a donc réduit l'impact de l'exonération ZRR susvisée et la perte du CITS susvisé.

- En terme d'investissement, l'année 2020 a été marquée essentiellement par :

  - la poursuite des travaux de restructuration des foyers La Saule à Bort-les-Orgues
  - la réalisation de divers travaux de réfection à la Résidence Les Albizias à La Courtine

Ces investissements représentent un montant global de 2 078 000,00 euros.

- Au 31 décembre 2020 les immobilisations en cours s'élèvent donc à 1 396 900,00 euros dont 935 000,00 euros au titre de la restructuration des Foyers « La Saule » à Bort les Orgues (construction d'un bâtiment neuf pour le Centre d'Habitat, restructuration des bâtiments existants du Centre d'Habitat et restructuration de la plateforme du Foyer Occupationnel) pour lequel une tranche de 6 140 000,00 euros a fait l'objet d'une réception le 22 janvier 2020.

- Face à la crise sanitaire liée au COVID 19 qui est arrivée en France début 2020 et aux mesures restrictives fortes prisent par le Gouvernement, La Fondation Jacques CHIRAC n'a pas été contrainte de suspendre son activité à l'exception du secteur de travail protégé pour lequel certaines activités ont dû être suspendues.
  Ce secteur a pu bénéficier par différentes ordonnances prises par le Gouvernement du maintien des aides aux postes pendant les périodes d'arrêt des activités et la prise en charges par l'Etat sur la période de mars à octobre 2020 du coût du salaire direct des travailleurs handicapés versé par les ESAT et de l'activité partielle pour les entreprises adaptées.

- La Fondation a versé en novembre 2020 une prime exceptionnelle COVID 19 à ses salariés selon des critères définis par Décision Unilatérale de l'Employeur.
  Les établissements et services, à l'exception des entreprises adaptées, des GEM et du Siège Social, ont bénéficié de financement de la part des autorités de tarification (100 % pour ceux relevant des ARS et du Département du Puy de Dôme, 50 % pour celui relavant du Département de la Creuse et 30 % pour ceux relevant du Département de la Corrèze).

Exercice clos le : 31 décembre 2020

Les résultats sont présentés conformément :

- au plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), et homologué par arrêté du 26 décembre 2016 et aux spécificités applicables aux Associations et Fondations prévues par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et homologué par arrêté du 29 décembre 2020.
- au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles conformément à l'arrêté du 23 décembre 2019 applicable à compter de l'exercice 2020.
- au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le nouveau règlement comptable a été mis en œuvre à compter du 1er janvier 2020. Les principaux impacts qui constituent un changement de méthodes concernent :

- le retraitement en report à nouveau des subventions sur biens renouvelables relatives à des actifs totalement amortis.
- le mécanisme des fonds dédiés.
- la présentation des états financiers (bilan et compte de résultat).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
  La continuité de l'exploitation est assurée
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
  La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respectée.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlement).

Les charges financières et les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation attendue.

Pour les biens décomposables que sont les ensembles immobiliers, les composants identifiés et leurs durées d'amortissement sont désormais les suivants :

- Travaux généraux, gros œuvres, voierie et agencement des terrains	25 à 30 ans
- Lots techniques	15 à 20 ans
- Peinture intérieure - alarme et détection incendie	10 à 15 ans
- Gros matériels	3 à 20 ans

Pour les autres biens :

- Matériel et outillage	3 à 20 ans
- Mobilier - mobilier de bureau	5 à 20 ans
- Matériel informatique	3 à 9 ans
- Matériel de transport	4 à 15 ans
- Matériel de téléphonie	5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et après déduction des escomptes obtenus. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence.

Les placements de gestion de trésorerie sont présentés à la rubrique Valeurs Mobilières de Placement.

Ils sont notamment représentés par des contrats de capitalisation (fonds en euros) pour un montant de 6 074 600,00 euros.

S'agissant des fonds en euros, les plus-values latentes et les éventuelles moins-values latentes sur contrats de capitalisation font l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat.

Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les frais accessoires et après déduction des escomptes obtenues. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ovins et bovins sont estimés depuis l'exercice 2014 conformément aux pratiques professionnelles à savoir : prix de marché diminué d'une décote forfaitaire de 30 % et avec plafonnement à 20 % de la variation des prix unitaires d'un exercice à l'autre.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Indemnités de Fin de Carrière.

La Fondation a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat de gestion pour la couverture de son passif social.

Le passif social représente les engagements différés en matière d'indemnités versées lors du départ à la retraite des salariés. Il est calculé selon la méthode prospective.

Le montant de ce passif est précisé dans la note concernant les engagements financiers.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif social sont :

- nombre de salariés concernés : 711
- mode de départ en retraite : départ volontaire
- âge de départ en retraite : 63 ans
- taux d'évolution des salaires : 1,00 % l'an
- taux de turn-over : 0,00 %
- taux d'actualisation : 0,34 % l'an
- taux de charges sociales patronales : 45,00 %

La Fondation arbitre en fin d'année la nécessité de faire appel ou non à ce contrat pour la prise en charge des dépenses annuelles en matière d'IFC.

Charge à payer pour congés payés.

La Fondation évalue cette charge à payer sans tenir compte des exonérations de charges sociales patronales éventuelles.

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 4 : ETAT DES FONDS PROPRES**	Exercice clos le 31-déc-20

FONDS PROPRES	Montant début exercice	Retraitement Comptable	Affectation du résultat	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	4 085 048,89	-881 504,28		-	-	3 203 544,61
Fonds propres avec droit de reprise	1 732 447,23			97 487,00	55 472,42	1 774 461,81
Sub. Investissement biens renouvel.	60 979,61	-60 979,61		-	-	0,00
Excédent affectés à l'investissement	30 502 256,16		1 742 505,68	-	-	32 244 761,84
Réserves de compensation	6 512 040,35		42 849,61	-	-	6 554 889,96
Excédent affectés à la couverture BF	3 308 384,98			-	-	3 308 384,98
Autres réserves	304 717,54		- 69 245,82	-	-	235 471,72
Report à nouveau (gest. non contrôlé	5 182 971,10	942 483,89	341 121,58	-	-	6 466 576,57
Report à nouveau (sous contrôle tier	405 614,44		170 836,86	-	200 542,20	375 909,10
Dépenses refusées ou non opposab	-1 722 187,82			166 084,66	108 921,55	-1 665 024,71
Résultat de l'exercice (non contrôlé)	1 873 591,07			1 664 795,72	1 873 591,07	1 664 795,72
Résultat de l'exercice (sous contrôle)	211 097,75			568 844,95	211 097,75	568 844,95
Situation Nette	**52 456 961,30**	**0,00**	**2 228 067,91**	**2 497 212,33**	**2 449 624,99**	**54 732 616,55**
Sub. Investissement biens non renou	358 796,93			45 366,14	40 784,29	363 378,78
Provisions Couverture du BFR	4 029 428,23			-	-	4 029 428,23
Prov. réserves plus-values nettes ac	2 269 577,82			144 054,05	3 900,86	2 409 731,01
TOTAL GENERAL	**59 114 764,28**	**0,00**	**2 228 067,91**	**2 686 632,52**	**2 494 310,14**	**61 535 154,57**

Face à l'impossibilité de reconstituer l'antériorité des sommes inscrites en subventions d'investissement, elles ont été retraitées directement en report à nouveau.

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 5 : TABLEAU DE VENTILATION PAR ETABLISSEMENTS DES RESULTATS, DES DEPENSES NON OPPOSABLES ET DES REPORTS A NOUVEAU**	Exercice clos le 31-déc-20

ETABLISSEMENTS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS	Résultat de l'exercice	Dép. refusées ou non opposables	Report à nouveau	*Détail report à nouveau*		
				Financement de mesures d'exploitation	*Report à nouveau N*	*Report à nouveau N+1*
Siège Social	-58 732,64	25 666,76				
M.A.S. Sornac	32 853,42	3 811,52				
Maison de la Vallée des Orgues Bort	-30 133,84	412 795,69	23 501,40	*23 501,40*		
M.A.S. Pays de Millevaches Peyreleva	19 353,53	142 157,02	74 247,98	*74 247,98*		
M.A.S. d'Hestia Saint-Setiers	-7 322,51	123 728,24	5 327,49	*5 327,49*		
E.E.A.P. Pays de Millevaches Peyrele	180 928,18	-49 860,77	31 301,27	*31 301,27*		
E.S.A.T. (B.A.P.S.) Sornac	-14 996,87	30 359,41	16 905,93	*16 905,93*		
E.S.A.T. (B.A.P.S.) Eygurande	-3 149,71	84 298,84				
E.S.A.T. (B.A.P.S.) Bort	12 678,50	73 237,36				
SESSAD TSA RIPI	-16 889,82	30 581,09	13 426,28	*13 426,28*		
UEMA Guéret	54 965,13	3 517,35	3 449,90	*3 449,90*		
Dispositif d'Autorégulation Brive	40 983,44					
SESSAD TSA Précoce "pas à pas"	263 072,06		100 000,00			*100 000,00*
UEMA Ussel	14 442,04					
Foyer Occupationnel Sornac	40 111,90	89 257,76				
Centre d'Habitat Sornac	-11 194,24	21 737,59				
Résidence "Le Lierre" Sornac	10 461,97	10 573,64				
Centre d'Habitat Eygurande	3 866,46	74 601,60				
Résidence "Les Myosotis" Eygurande	6 943,42	30 987,74				
Centre d'Habitat Bort	-7 365,78	155 670,82				
Foyer Occupationnel Bort	-72 378,31	138 958,86				
S.A.V.S. Pays de Haute Corrèze	10 569,16	14 172,38				
F.A.M. Sornac	23 734,73	97 201,61				
G.E.M. Brive	1 745,74	10 182,42	2 145,25	*2 145,25*		
G.E.M. Tulle	8 793,05	10 292,65	2 136,39	*2 136,39*		
G.E.M. Ussel	-3 396,25	9 045,33	2 001,12	*2 001,12*		
S.A.M.S.A.H. Pays de Haute Corrèze	6 734,46	35 440,75				
Résidence "Les Albizias" La Courtine	-668,96	112 045,00	36 315,11	*36 315,11*		
Maison du Parc Royat	2 017,40	23 899,85				
S.A.M.S.A.H. Autisme Royat	60 819,29	7 827,31	58 177,01			*58 177,01*
TOTAL	**568 844,95**	**1 722 187,82**	**368 935,13**	***210 758,12***	***0,00***	***158 177,01***

ETABLISSEMENTS A GESTION NON CONTRÔLEE PAR DES TIERS	Résultat de l'exercice	Report à nouveau	Financement de mesures d'exploitation
Fondation Ussel	835 521,84	1 180 102,45	
Objectif Formation Ussel	- 326,72	21 571,73	
E.S.A.T. (B.A.P.C.) Sornac	237 145,66	857 289,21	6 973,97
E.S.A.T. (B.A.P.C.) Eygurande	219 279,87	689 922,87	
E.S.A.T. (B.A.P.C.) Bort	347 861,78	1 739 632,60	
Les Petits Chantiers Ussel	- 10 581,53	365 260,23	
Fromagerie Aire des Sully Eygurande	- 15 545,59	99 137,74	
Les Ateliers du Centre Ydes	51 440,41	571 175,85	
TOTAL	**1 664 795,72**	**5 524 092,68**	**6 973,97**

TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 233 640,67**

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 6 : FONDS DEDIES**	Exercice clos le 31-déc-20

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant a des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
- ARS NA							
Installations système de vidéosurveillance	64 117,14	-	5 404,00	-	-	58 713,14	-
Accréditation Autisme France	4 478,78	-	4 478,78	-	-	-	-
Situations critiques	6 724,61	-	-	-	-	6 724,61	-
Actions de supervision des pratiques pour résidants autistes	6 000,00	-	-	-	-	6 000,00	-
Défi qualité et bonnes pratiques autisme	31 374,72	-	9 283,92	-	-	22 090,80	-
Défi qualité Polyhandica	184 400,00	-	-	-	-	184 400,00	-
Grappe Télémédecine		14 777,00	4 350,82	-	-	10 426,18	-
Qualité de Vie au Travail		10 000,00	-	-	-	10 000,00	-
Certification Handéo		20 000,00	-	-	-	20 000,00	-
Gratifications Stagiaires		1 774,50	-	-	-	1 774,50	-
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
- SAMSAH TSA Royat	-	250,00	-	-	-	250,00	-
- EEAP-MAS Pays de Mille	3 650,00	1 665,00	1 815,00	-	-	3 500,00	-
- Maison de la Vallée des C	800,00	800,00	800,00	-	-	800,00	-
- Maison d'Hestia St Setier	1 336,78	2 240,00	1 386,78	-	-	2 190,00	-
- Maison du Parc Royat	10 308,39	-	-	-	-	10 308,39	10 308,39
- Foyer Occupationnel Bort	2 226,00	-	-	-	-	2 226,00	2 226,00
- Les Tamaris Sornac	300,00	-	291,00	-	-	9,00	-
- Fondation	6 000,00	-	-	-	-	6 000,00	6 000,00
- Mécénat	10 000,00	-	-	-	-	10 000,00	10 000,00
	331 716,42	**51 506,50**	**27 810,30**	**-**	**-**	**355 412,62**	**28 534,39**

MONTANT DES PRODUITS DE TIERS FINANCEURS	MONTANT
Produits de la tarification	
Agences Régionales de Santé	21 960 027,16
Départements	21 278 054,03
Subventions d'exploitation	
DRFIP (Aides aux postes des entreprises adaptées)	628 320,99
Agences Régionales de Santé (subventions GEM)	232 043,99
Départements	93 312,00
Divers (dont subventions pour les contrats aidés)	413 897,20
TOTAL	44 605 655,37

IMMOBILISATIONS		Valeur BRUT Début Exercice	Augmentation Acquis.Cré.	Diminution virement	Diminution cession-réforme	Valeur BRUT Fin Exercice
Frais d'établissement de recherche & dévelop.	**TOTAL 1**	**218 221,13**	**-**	**-**	**-**	**218 221,13**
Autres poste d'immob. incorporelles	**TOTAL 2**	**166 785,42**	**4 670,78**	**-**	**10 333,64**	**161 122,56**
Terrains		1 497 606,58				1 497 606,58
Constructions	sur sol propre	70 994 282,26	6 894 104,87		158 980,31	77 729 406,82
	sur sol autrui	-				-
	Inst.géné. Agenc.	3 975 925,41	33 489,77		5 406,06	4 004 009,12
Installations	Techniq. mat.& out.	7 977 244,06	636 886,15		557 761,00	8 056 369,21
	Instal.générales	46 410,04	3 481,07			49 891,11
Autres	Matér. de transport	4 803 910,04	647 092,00		524 173,15	4 926 828,89
immobilisat.	Mob. Mat.Bur. & infor	4 415 799,54	501 147,83		280 665,45	4 636 281,92
corporelles	Autres	75 968,43			2 412,41	73 556,02
Immobilisations corporel.en cours		6 163 297,95	2 124 189,39	6 890 585,07		1 396 902,27
Avances et acomptes		-				-
	TOTAL 3	**99 950 444,31**	**10 840 391,08**	**6 890 585,07**	**1 529 398,38**	**102 370 851,94**
Participations éval.par équival.		-				-
Autres participations		40 684,67				40 684,67
Autres titres immobilisés		335 151,96	3 188,75			338 340,71
Prêts & autres immo. financières		1 637 776,15	100 268,57		58 612,46	1 679 432,26
	TOTAL 4	**2 013 612,78**	**103 457,32**	**-**	**58 612,46**	**2 058 457,64**
TOTAL GENERAL	**(1+2+3+4)**	**102 349 063,64**	**10 948 519,18**	**6 890 585,07**	**1 598 344,48**	**104 808 653,27**

Les prêts et autres immobilisations financières sont principalement constitués des prêts à 20 ans consentis dans le cadre de la participation à l'effort à la construction et s'élèvent à 1 621 987,14 euros au 31 décembre 2020.

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 9 : ETAT DES AMORTISSEMENTS**	Exercice clos le 31-déc-20

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt. Amort. début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Mt. Amort. fin Exercice
Frais établ. de recherche & développement	**TOTAL 1**	**218 221,13**	**-**	**-**	**218 221,13**
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL 2**	**75 365,91**	**14 172,96**	**10 333,64**	**79 205,23**
Terrains		152 645,63	8 974,93		161 620,56
Constructions	/ sol propre	36 625 773,10	3 190 694,89	134 800,27	39 681 667,72
	/ sol autrui				-
	Ins. gén. Agc.	3 080 368,42	129 402,64	5 406,06	3 204 365,00
Inst. techn. matériel & outillage		5 069 192,31	674 094,28	539 937,67	5 203 348,92
	Inst. général.	20 672,91	2 964,16		23 637,07
Autres immobilisations corporelles	Mat. Transport	1 967 738,44	660 076,20	483 553,34	2 144 261,30
	Mat. Bureau	2 475 278,08	364 273,48	279 061,04	2 560 490,52
	Autres	56 901,00	4 766,35	2 412,41	59 254,94
	TOTAL 3	**49 448 569,89**	**5 035 246,93**	**1 445 170,79**	**53 038 646,03**
TOTAL GENERAL (1+2+3)		**49 742 156,93**	**5 049 419,89**	**1 455 504,43**	**53 336 072,39**

CADRE B	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			CADRE C	MOUV. AFF. PROV. AM.DEROGATOIRE
Immo. Amortiss.	Amortiss. Linéaires	Amortiss. Dégressifs	Amortiss. Exception.	Dotations	Reprises
F. ét. r. & d. **TOTAL 1**	**-**				
Autr. im. inc. **TOTAL 2**	**14 172,96**				
Terrains	8 974,93				
/sol Propre	3 190 694,89				
Cst. / sol autrui Instal.génér.	129 402,64				
Inst. t. mat	674 094,28				
Inst. Géné.	2 964,16				
Aut. Mat. Transp	660 076,20				
Imm. Mat. bur.	364 273,48				
cor. Autres	4 766,35				
TOTAL 3	**5 035 246,93**				
TOTAL GENERAL	**5 049 419,89**		**-**		

CADRE D MVTS DE L'EXERCICE AFFECT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortis.	Montant net fin exercice
Charges à rép./ plus. exercices	-	-	-	-
Primes remb. obligations				

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 10 : ETAT DES PROVISIONS**	Exercice clos le 31-déc-20

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant fin Exercice
Provisions gisements				-
Prov. pour investissements				-
Prov. hausse des prix				-
Prov. fluctuation cr.				-
Amortiss. dérogatoire				-
Pr. fisc. impl. C.E.E.				-
Pr. fisc. impl. étranger				-
Autre provisions réglement.	6 299 006,05	144 054,05	3 900,86	6 439 159,24
Réglementées **TOTAL 1**	**6 299 006,05**	**144 054,05**	**3 900,86**	**6 439 159,24**
Prov. pour litiges				-
Prov. garanties clients				-
Prov. pert. marché. te.				-
Prov. amendes & pénalités				-
Prov. pertes changes				-
Prov. pensions & obl.				-
Prov. pour impôts				-
Prov. renouvel. immob.				-
Prov. grosses réparations				-
Prov. c.s.f. congés payés				-
Autres provisions risq. & charges	151 906,97	95 000,00	24 049,66	222 857,31
Risq. & Charges **TOTAL 2**	**151 906,97**	**95 000,00**	**24 049,66**	**222 857,31**
sur immo - Incorporelles				-
sur immo - Corporelles				-
sur immo - Tit. équival.				-
sur immo - financières				-
sur stocks & en cours				-
sur comptes clients	4 229,03	690,00	480,00	4 439,03
Autre pour dépréciation	4 748,18	9 584,14	4 748,18	9 584,14
Dépréciation **TOTAL 3**	**8 977,21**	**10 274,14**	**5 228,18**	**14 023,17**
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**6 459 890,23**	**249 328,19**	**33 178,70**	**6 676 039,72**
dont dotations et reprises - d'exploitation		95 690,00	24 529,66	
dont dotations et reprises - financières		9 584,14	4 748,18	
dont dotations et reprises - exceptionnelles		144 054,05	3 900,86	

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 11 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES**	Exercice clos le 31-déc-20

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant Brut	à - 1 an	à + 1 an
I	Créances rattaché.à participat.			
M	Prêts	1 621 987,14	56 051,22	1 565 935,92
.	Aut.Immobilisations financières	57 445,12		57 445,12
C	Clients douteux ou litigieux	5 159,86	5 159,86	
I	Autres créances clients	2 808 334,25	2 808 334,25	
R	Personnel & comptes rattachés	270,00	270,00	
C	Séc.sociales & aut.organ.sociaux	461 518,49	461 518,49	
U	Etat Impôts sur bénéfices			
L	& autres Taxe / valeur ajoutée	354 541,31	354 541,31	
A	collectiv. Aut.impôts,tax.& V.A			
N	publiques Divers			
T	Groupe & associés			
	Débiteurs divers	206 637,16	206 637,16	
	Charges Constatées d'avance	303 020,42	112 401,60	190 618,82
	TOTAUX	**5 818 913,75**	**4 004 913,89**	**1 813 999,86**
	RENVOIS			
	dont - prêts accordés en crs ex.	97 487,00		
	- rembours.obten.en crs ex.	55 472,42		
	Prêts & avances cons.aux associés			

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant Brut	à - 1 an	de 1 à 5	à + 5 ans
Emprunts oblig.conv.					
Autr.emp.obligatair.					
Emp.& dettes	- à 2 ans				
établ.crédit	- à + 2 ans	24 288 577,47	3 468 711,70	11 140 153,66	9 679 712,11
Empr. & det.fin.Div.		22 011,49	21 711,49		300,00
Fourniss. & Cpt.Rat.		1 215 124,73	1 215 124,73		
Personnel & cpt.rat.		1 856 069,30	1 856 069,30		
Séc.social.& aut.org.		2 117 825,63	2 117 825,63		
Etat &	- Impôts/béné.				
autres	- Tax.val.aj.	10 269,00	10 269,00		
collect.	- oblig.caut.				
publiq.	- Au.Imp. tax.	654 397,42	654 397,42		
Dettes /im.& cpt.rat.		972 697,82	972 697,82		
Groupe & associés					
Autres dettes		506 177,38	506 177,38		
Produits const.d'av.					
	TOTAUX	**31 643 150,24**	**10 822 984,47**	**11 140 153,66**	**9 680 012,11**
	RENVOIS				
Emprunts sous.crs ex.		-			
Emprunts remb.crs ex.		3 665 245,82			
Emp.& dettes aup.ass.					

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	196 165,17
Valeurs mobilières de placement	281 214,65
Placements financiers	226 198,52
TOTAL	703 578,34

467200	Autres Comptes Débiteurs	112 229,58
468700	Produits à Recevoir	83 935,59
508850	Intérêts courus Caisse d'Epargne	150 433,06
508860	Intérêts courus Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes	86 107,87
508880	Intérêts courus La Banque Postale	44 673,72
518782	Intérêts courus CACF	15 475,27
518783	Intérêts courus Société Générale	4 868,37
518784	Intérêts courus Caisse d'Epargne	123 414,59
518786	Intérêts courus Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes	82 440,29
	TOTAL	703 578,34

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 13 : CHARGES A PAYER**	Exercice clos le 31-déc-20

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 711,49
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 926,90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	628 324,35
Dettes fiscales et sociales	2 681 461,71
Autres dettes	37 981,25
TOTAL	3 590 405,70

168800	Intérêts courus	21 711,49
408100	Fournisseurs : Factures Non Parvenues	220 926,90
408400	Fournisseurs Immobilisation : Factures Non Parvenues	628 324,35
428200	Dettes provisionnées pour congés à payés	1 799 038,95
428610	Dettes provisionnées pour indemnités de fin contrat	10 140,03
438200	Charges sociales sur congés à payer	749 859,39
438610	Charges sociales sur indemnités de fin contrat	4 214,56
448200	Charges fiscales sur congés à payer	117 564,14
448610	Charges fiscales sur indemnités de fin contrat	644,64
468600	Charges à payer	37 981,25
	TOTAL	3 590 405,70

	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	303 020,42	-
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	303 020,42	-

486000	Charges Constatées d'Avance	303 020,42	
487000	Produits Constatés d'Avance		-
	TOTAL	303 020,42	-

FONDATION JACQUES CHIRAC	**Note 15 : CREDIT BAIL**	Exercice clos le 31-déc-20

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	TOTAL	
VALEUR D'ORIGINE		-			-	
AMORTISSEMENTS :						
- cumuls exercices antérieurs		-			-	
- dotations de l'exercice		-			-	
TOTAL		-			-	
REDEVANCES PAYEES :						
- cumuls exercices antérieurs		-			-	
- exercice		-			-	
TOTAL		-			-	
REDEVANCES RESTANT A PAYER :						
- à un an au plus		-			-	
- à + d'un an et cinq ans au plus		-			-	
- à + de cinq ans					-	
TOTAL		-			-	(1)
VALEUR RESIDUELLE :						
- à un an au plus					-	
- à + d'un an et cinq ans au plus		-			-	
- à + de cinq ans					-	
TOTAL		-			-	(2)
MONTANT PRIS EN CHARGES DANS L'EXERCICE		-			-	

(1) si caractère significatif : dont part indexée
dont part actualisée à x %
(éventuellement taux moyen pondéré)

(2) si caractère significatif : dont part indexée
dont part actualisée à x %
(éventuellement taux moyen pondéré)

Absence de contrat de crédit bail

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS	LEGS	DONATIONS
Legs et donations acceptés par le Conseil d'Administration pendant l'exercice	-	-	-
Encaissements réalisés sur legs et donations pendant l'exercice	-	-	-
Encaissements restants à réaliser sur legs et donations	-	-	-

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	4 859 706,00
Autres engagements donnés :	
- Intérêts Non Echus des Emprunts	1 607 106,32
-	
-	
TOTAL	6 466 812,32

La valeur des contrats d'Indemnités de Fin de Carrière destinés à la couverture des engagements en matière de retraite indiqués ci-dessus s'établit à 1 024 394,00 euros au 31 décembre 2020.

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
Emprunts octroyés non débloqués à la clôture de l'exercice	

	MONTANT GARANTI
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	3 624 072,52
Emprunts et dettes financières divers	
-	
-	
-	
TOTAL	3 624 072,52

Au titre de l'exercice, aucune sureté n'a été octroyée dans le cadre d'emprunts bancaires.

CATEGORIES	SEXE		TOTAL
	Homme	Femme	
Direction / Encadrement	19,17	22,00	41,17
Administration / Gestion	5,00	39,58	44,58
Services Généraux	29,49	37,15	66,64
Restauration	5,65	5,89	11,54
Socio-Educatif	158,72	380,94	539,66
Paramédical	10,07	64,62	74,69
Médical	8,50	9,59	18,09
Travailleurs Handicapés en Entreprise Adaptée	37,00	13,66	51,66
TOTAL	273,60	574,43	847,03

L'effectif retenu est l'effectif mensuel moyen.

Note 20 : BENEVOLAT

L'estimation du nombre d'heures de bénévolat a été effectuée sur la base de la participation des membres bénévoles à différentes réunions institutionnelles (Conseil d'Administration, Bureau, Conseil d'Orientation, Conseil Scientifique, Conseil de Vie Sociale, Conseil de Vigilance et de Développement, Comité Central d'Entreprise), réunions de travail (Groupe Bientraitance, Commissions de Patrimoine, jury de recrutement de personnel, ouverture de plis, Comités services de Pilotage de création d'établissements ou de services, de projets architecturaux, de projets d'établissements ou de services) et à des colloques et conférences.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 92 heures qui n'ont pu être valorisées du fait de la diversité et de l'étendue des compétences et des qualifications des membres bénévoles.

-Les honoraires du Commissaire aux Comptes pris en charge sur l'exercice représentent un montant de

- 57 408,00 euros TTC au titre de la certification des comptes annuels,

- Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice.